



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Procédure adaptée**

### **Marché de travaux**

### **VOIRIE**

#### **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Ville de Saint-Mihiel

Place des Moines

B.P 4 - 55300 SAINT MIHIEL

Tél : 03.29.89.15.11 – Fax : 03.29.90.91.71

Représentée par M. le Maire

Courriel : [directiontechniques.mairie@saintmihiel.fr](mailto:directiontechniques.mairie@saintmihiel.fr)

#### **MODE DE PASSATION**

Marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article 28 du Code des Marchés Publics modifié par le décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Type de marché de travaux : exécution

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

**Travaux d'entretien ou d'aménagement de la voirie communale de Saint Mihiel  
Programme 2010**

#### **LIEU D'EXECUTION**

Diverses rues de la ville

#### **DESCRIPTION SUCCINTE DES TRAVAUX**

Enduit bicouche : 2 360 m<sup>2</sup>

Enduit monocouche : 1 750 m<sup>2</sup>

Bordures et caniveaux : 280 ml

Béton bitumineux : 400 m<sup>2</sup>

#### **NOMENCLATURE CPV PERTINENTE**

45233140

#### **VARIANTES**

Autorisées

## **DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX**

6 semaines à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer, avec une période de préparation de 2 semaines en sus. Le candidat devra indiquer dans son offre le délai sur lequel il s'engage, et la date de démarrage des travaux qu'il envisage.

## **DATE PREVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHE**

Début août 2010

## **JUGEMENT DES OFFRES**

**Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous . Chaque critère est noté sur 20.

- la valeur technique pondérée à 30 % qui sera jugée au vu du :
  - Mémoire technique détaillé dans le règlement de consultation.
- le prix : pondéré à 40 %
- le délai et la date de démarrage des travaux proposé par l'entreprise : pondéré à 30 %

Enchères électroniques : non

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec les candidats

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Marché périodique : non

Marchés réservés : non

Projet financé par des fonds communautaires : non

Durée de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réserve des offres

Unité monétaire : euro

Le candidat se rendra obligatoirement sur place, sous peine d'élimination, afin d'apprécier toutes les sujétions influant sur sa proposition et la réalisation de ses travaux.

Chaque visite devra être programmée avec les services techniques municipaux de la ville.

## **MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER**

Dossier à demander par courrier , fax au 03.29.89.15.11

ou courriel : [secretairetechnique.mairie@saintmihiel](mailto:secretairetechnique.mairie@saintmihiel).

## **MODALITES DE REMISE DES OFFRES**

Les offres seront envoyées sous pli cacheté à l'adresse indiquée ci-dessus par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé au secrétariat de la collectivité

Documents non payants

Les offres seront rédigées en langue française

## **DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**MERCREDI 30 JUIN 2010, à 16 heures**

# **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

## **Conditions relatives au contrat**

### ***-Action d'insertion***

**L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire.**

**Voir l'article 1.3 du cahier des clauses administratives particulières.**

Par ailleurs, Béatrice BURNEL, de la Maison de l'Emploi se tient à la disposition des entreprises pour les informer des modalités de mise en œuvre de la clause d'insertion.

Contact : Béatrice BURNEL, Maison de la l'Emploi, 55 avenue Miribel, 55100 Verdun, Tél : 03.29.73.77.37 - Fax : 03.29.45.78.44 - [burnel.b@mde-meuse.fr](mailto:burnel.b@mde-meuse.fr)

Application d'une retenue de garantie de 5% sauf si constitution d'une garantie à première demande

Budget principal – ressources propres ou autres

Virement par mandatement

Délai global de paiement de 35 jours à compter de la réception de la facture par la Ville

Avance de 5 % si marché supérieur à 20 000 € HT etsi délais d'exécution supérieur à 2 mois avec au préalable constitution d'une garantie à 1<sup>ère</sup> demande

Si groupement : conjoint avec mandataire solidaire

Les candidatures seront examinées au regard des capacités économiques, techniques et financières listées ci-dessous, de chacun des candidats et de chacun des membres du groupement en cas de groupement.

### **Situation Juridique :**

- Lettre de candidature (DC4)
- Déclaration du candidat (DC5)
- Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC6)
- Copie du jugement si existant

### **Capacité économique et financières :**

- Liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé
- Déclaration du chiffre d'affaires global

### **Référence professionnelle et capacité technique :**

- Effectifs et moyen matériels
- Attestation d'assurance
- Certificats de qualification (la preuve de la capacité de l'opérateur économique peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat)

### **Renseignements ou informations complémentaires techniques ou administratifs :**

Service Technique, M. Jean Claude BASTIEN Tél : 03 29 89 48 47-  
[directiontechniques.mairie@saintmihiel.fr](mailto:directiontechniques.mairie@saintmihiel.fr)

**Instance chargée des procédures de recours et de service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nancy, 5 Place Carrière – 54000 NANCY - Tél : 03.83.17.43.43

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Mercredi 09 juin 2010**